

**www.e-rara.ch**

**Aperçu général des forêts, dédié a la postérité**

**Ourches, Charles d'**

**Paris, 1805**

**ETH-Bibliothek Zürich**

Shelf Mark: Rar 3566

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-19716>

Maladies.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

## M A L A D I E S.

LES arbres sont sujets à diverses maladies, les unes provenant du sol, comme la chan-  
cissure, etc.; les autres sont occasionnées  
par l'intempérie des saisons, d'autres par les  
insectes, etc.; enfin les plantes ont leurs  
plaies et leurs ulcères, comme les chancres,  
les loupes, etc. Rarement cherche-t-on dans  
les forêts des moyens curatifs pour les arbres  
viciés. La coupe est pour eux ce que la mort  
est pour les hommes, elle les rend tous égaux.  
J'observerai ici cependant qu'il est quelque-  
fois nécessaire de chercher à conserver un  
arbre, soit de lisière, soit de démarcation;  
alors on peut faire quelques sacrifices pour  
prolonger son existence. Nous reviendrons  
bientôt sur cet article.

*Principes de vie.*

Il existe sans contredit un principe de vie  
dans les arbres; il paraît avoir son existence  
entre la tige qui monte et la racine qui des-  
cend, précisément à l'endroit où restent at-

tachés les lobes. Lorsque la racine et la tige ont déjà reçu de l'extension , on a beau couper la tête , on a beau raccourcir les racines , pourvu qu'il n'arrive rien de fâcheux à l'endroit désigné , l'arbre n'en reste pas moins vigoureux ; au contraire , cette opération contribue à le faire pousser plus abondamment , tant à l'extrémité de la tige raccourcie qu'aux extrémités des racines taillées.

### *Du bois mort.*

On appelle *bois mort* les arbres qui ont séché sur pied , et qui n'ont plus de sève , soit qu'ils soient sur pied ou qu'ils soient gis-sans , c'est-à-dire couchés par terre.

### *Des maladies des arbres.*

Nous venons de remarquer que les plantes étant vivantes , et douées d'organes qui croissent par des développemens successifs , elles sont , par cette même raison , sujettes à des déperditions continuelles et forcées , par conséquent à des réparations non interrompues. Ces organes , formés de parties solides et fluides qui agissent et réagissent les unes contre

les autres , sont nécessairement exposés , par diverses causes , à éprouver des désordres qui , pour ces êtres , sont de véritables maladies , puisqu'il en résulte des altérations sensibles , et souvent une mort prématurée.

Chaque arbre a des maladies qui lui sont particulières , tous sont sujets à des maladies générales. Les principales sont occasionnées par excès d'humidité ou de sécheresse , ou par quelque pénurie du terrain , par des accidens ou par des insectes. Outre les maladies , les arbres ont des vices dans leur bois , ainsi que des défauts.

Dans une matière aussi longue , j'ai cru prévenir le desir des lecteurs , en me servant de l'ordre alphabétique , pour leur faciliter la recherche de chaque article.

ABREUVOIR ou GOUTTIÈRE est dans les arbres un défaut qui vient d'une altération des fibres ligneuses. Les gouttières se forment ordinairement aux aisselles , qui sont la réunion de plusieurs branches. Les grands vents , la gelée , le poids du givre séparent et détachent quelquefois ces branches d'avec le tronc ; l'eau pénètre , corrompt le cœur de l'arbre , et occasionne une pourriture inté-

rieure ; de là la naissance de l'abreuvoir aux racines , sans aucune cicatrice qui change la forme extérieure de l'arbre. On peut connaître ce défaut , l'arbre étant sur pied , quand son écorce a de grandes taches blanches ou rousses , du haut en bas. Ces taches sont produites par l'altération de l'écorce , occasionnée par la pourriture intérieure. Ce bois ne peut être employé à la charpente , en peu d'années il s'échaufferait et tomberait en poussière.

AGARIC. C'est une plante parasite ou plutôt une espèce de champignon qui croît sur les arbres , ordinairement malades ou vieux. M. Tournefort le compare en quelque façon au champignon , et ne lui connaît ni fleurs ni graines. Mais M. Micheli prétend avoir vu des fleurs dans l'agaric qui sert à faire l'amadou qui nous est si utile : à Strasbourg il s'en fait un commerce très-considérable.

L'agaric mâle , que M. Boulduc appelle *faux-agaric* , infusé dans l'eau , et mêlé avec la solution de vitriol , donne une eau noire comme de l'encre , qu'on emploie pour teindre en noir. On voit par là qu'il a beaucoup de

conformité avec la noix de galle , qui est une excroissance d'arbre.

**AUBIER ( DOUBLE- ).** Ce sont des zones d'aubier entremêlées avec celles de bon bois. Les terrains maigres et secs , les grandes gelées , etc. , occasionnent cette maladie. Il est bien rare que le double-aubier reprenne sa nature de bois.

**BLANC-DE-CHAPON.** On appelle ainsi des veines blanchâtres et vergetées qui se trouvent dans le bois. Ce signe indique un commencement de pourriture ou d'autres vices , tels que gouttière , ou gelivure , ou roulure , ou double-aubier , qui ne tarderont à paraître lorsque le bois aura perdu sa sève.

**BOIS ARSINS.** Ce sont , en terme de gruerie , ceux qui ont été brûlés sur pied.

**BOIS-BLANC** s'entend quelquefois pour l'aubier , dont nous avons déjà parlé amplement. L'aubier d'un arbre abattu s'échauffe , attire les vers et se décompose ; étant mis en œuvre , il pourrit promptement dans les lieux humides , il s'y forme même quelquefois de l'agaric ;

**BOIS-PELARD** est celui dont on a enlevé l'écorce ; il brûle assez bien , mais il rend peu de chaleur.

**BOIS EN RECEPAGE** est celui qui est abruti par les bestiaux , qui a éprouvé l'incendie ou une forte gelée.

**BOIS-ROUGE.** Lorsque la couleur du bois est rouge , elle annonce un arbre qui est sur le retour , qui dégénère , et qui manque de substance. Lorsque le bois est sur pied , on peut le soupçonner de ce défaut , quand , le long de sa tige , on aperçoit des amas de petites branches chargées de feuilles vertes. Le bois-rouge ne se dit guère que du chêne.

**BOIS-ROULÉ** est un bois dont les cercles concentriques ne sont pas unis ni adhérens les uns aux autres. Ce vice augmente lorsque l'arbre se dessèche : on voit alors une couronne de bois vif qui entoure un noyau de bois que l'on peut faire sortir à coups de masse , quand le défaut s'étend dans toute la circonférence. Lorsque la pourriture s'y est mêlée , on peut le désunir avec la main , comme une épée qu'on tire de son fourreau. Les vents qui sur-

employé dans les lieux secs , il est bientôt vermoulu.

**BOIS-CHABLIS** est celui qui a été rompu par les vents.

**BOIS-GRAS.** Les pores de ce bois sont grands et ouverts , les fibres en sont sèches ; la couleur est terne , elle est d'un roux sale. Ce bois ne convient pas pour la charpente , mais il est recherché des menuisiers , qui le nomment *bois de Hollande*.

**BOIS MORT.** Le bois mort sur pied ne vaut rien pour l'ouvrage , et peu de chose pour le chauffage.

**BOIS-NOUEUX.** Les veines de ce bois sont tendres ; les nœuds pénètrent dans le corps de l'arbre et le traversent. Lorsque ces nœuds ne portent pas un grand préjudice aux arbres , on les recherche pour les employer à des charpentes exposées aux intempéries de l'air , comme plus propres que les autres pour cet usage. Ce bois est aussi excellent pour résister aux frottemens ; on ne le dédaigne pas même pour la construction des vaisseaux.

viennent dans le tems de la sève , ou toute autre cause qui les fait plier dans ce moment , occasionnent cette maladie , en dérangeant l'adhérence de la nouvelle couche ligneuse avec les précédentes. Ce défaut ôte beaucoup de valeur au bois.

**BOIS-ROUX** , en fait de chêne , est celui qui tire sur la couleur fauve ; les arbres sur le retour sont sujets à ce défaut. Ce bois ne vaut rien pour la charpente , vu qu'il commence à s'altérer.

**BOIS-TENDRE** est le même que le **BOIS-GRAS**. On le reconnaît sur le pied , lorsque l'on voit une écorce épaisse et blanche sur un chêne qui est encore en état de croître.

**BOIS-TRANCHÉ** est celui dont les fibres sont altérées par des nœuds fréquens , ou quand elles sont mal filées , et qu'elles ne sont pas droites. Ce bois , étant débité , n'a point de consistance ; il cède au moindre fardeau , et rompt de lui-même sous son propre poids.

**BOURRELET ( le )** est une grosseur formée dans la partie supérieure de l'écorce , qui en-

viromne les plaies des arbres , et qui s'étend autour d'elles pour les fermer. On observe , par cette raison , des bourrelets autour des greffes ; il s'en forme aussi au-dessus des ligatures faites aux arbres ou aux branches.

**CADRAU** ou **CADRANURE** est une maladie des arbres qu'on ne peut observer que lorsqu'ils sont coupés transversalement ; on voit alors dans le bois des fentes partant du cœur et se prolongeant jusqu'à la circonférence. On conçoit comment ces fentes nuisent à la bonté de ce bois , soit qu'on le destine à la menuiserie ou à la charpente. La cause de cette maladie est difficile à découvrir ; les jeunes arbres en sont rarement atteints , mais on l'observe sur-tout dans le centre des vieux arbres. Ne serait-ce pas parce que l'énergie vitale y diminue , et que les mouvemens de la sève , ralentis ou arrêtés dans les vieux bois , les exposent davantage aux intempéries des saisons , qui peuvent occasionner ces fentes ?

**CARIE** , maladie grave dans les arbres ; elle est pour eux ce que la gangrène est pour les animaux. Il n'y a qu'un moyen de prévenir les suites funestes de la carie : il faut couper

la partie cariée jusqu'au vif, et recouvrir la plaie soigneusement avec de la cire, pour prévenir ce mal, qui souvent est l'effet des accidens ou de la vieillesse. Les grandes pluies, les contusions violentes, la désorganisation de l'écorce sont les causes les plus communes de la carie. L'extravasation des suc, qui en est une suite, l'action continue de la gelée et des pluies sur les plaies, les rendent plus dangereuses; le bois se pourrit et les branches tombent successivement; enfin le tronc disparaît peu à peu. Les causes qui produisaient un engorgement, donneraient encore naissance à la carie: les liqueurs engorgées s'altèrent, deviennent corrosives; l'abcès meurt et la gomme s'extravase. Une foule d'arbres à noyau périssent de cette manière.

CHAMPIGNON. Voyez AGARIC.

CHANCISSURE, maladie des racines blessées ou exposées à l'humidité. Elles moisissent alors; il se forme sur elles une pellicule blanchâtre que recouvre une surface presque noire; cette pellicule est formée par de petites plantes comme celles des moisissures. Le seul remède à cette maladie est le retran-

chement de la partie attaquée ; mais si le terrain est humide , la plante est bien en danger.

Je me trouvais à Saint-Germain , chez ma belle-mère ; les jeunes arbres de son jardin croissaient à merveille ; mais dès qu'ils atteignaient sept ou huit ans , ils périssaient communément couverts de mousse , ou languissaient beaucoup. Je ne pouvais en deviner la cause , lorsque ma belle-mère me fit remarquer que , sous un pied du sol , il se trouvait une argile imperméable. J'ai bien étudié la nature des différens terrains , mais j'avoue que jamais je n'en ai rencontré un pareil sur une élévation aussi grande que celle de Saint-Germain-en-Laye. Aussi les arbres de la forêt y sont-ils chétifs. Mais les arbres exotiques du jardin de Noailles sont superbes ; cela est un fait connu de toutes les personnes qui ont vu ce jardin. D'où vient donc cette différence ? Je serais tenté de croire qu'on a changé la nature du sol de ce dernier endroit.

CHANCRE ( le ) est une espèce d'ulcère qui altère l'écorce et le bois ; il suinte en tout tems , même pendant la sécheresse , une eau rousse , âcre et corrompte. Une branche

arrachée sans précaution et cassée par éclats, est le principe de ce mal , qui souvent fait de grands progrès dans le cœur de l'arbre. Il rend le bois vergeté ou rouge ; alors l'arbre a perdu toute sa qualité. Les arbres gommeux sont encore plus exposés à cette maladie , et on ne peut les sauver , quand ils sont jeunes, que par l'amputation.

**CHUTE PRÉCIPITÉE DES FEUILLES.** Une telle révolution annonce qu'un arbre est affecté de quelque vice , qu'il perd sa substance , ou que ses racines ne sont pas saines , ou enfin qu'elles ne peuvent s'étendre dans le terrain. L'arbre alors est sur le point de périr , parce que sa végétation est suspendue. Un coup de soleil peut quelquefois occasionner tout ce mal , mais alors il n'est pas aussi dangereux ; l'arbre peut se remettre l'année d'après.

**CICATRICE.** Les plaies faites à l'épiderme se guérissent sans cicatrice ; mais si elles sont plus profondes , alors elles se forment , par ce moyen , du bourrelet. Une branche cassée auprès du tronc en est souvent le principe. Si l'on aperçoit seulement une lèvre ou une roulure , l'arbre peut être sain ; mais si l'on

remarque , à l'endroit de la cicatrice , une grande ouverture appelée *œil de bœuf* , alors l'arbre est gâté.

**COULEUR DU BOIS.** On peut prononcer , à son inspection , sur sa bonne ou mauvaise qualité. Dans le chêne , le jaune clair ou couleur de paille , une teinte de rose , annoncent une bonne qualité de bois ; ces couleurs uniformes , et qui deviennent plus foncées à mesure qu'elles approchent du cœur , indiquent des arbres bien conditionnés ; si la différence n'est pas sensible et la nuance non interrompue , le bois est d'une qualité parfaite ; mais si on y aperçoit des changemens subits de couleur , tels que des veines blanchâtres , vergées , etc. , voyez **BLANC DE CHAPON**.

**COURONNE.** M. Hill donne ce nom à une zone mince qui sépare la moelle avec le bois. Comme elle ne ressemble ni à l'une ni à l'autre , elle méritait d'être nommée autrement.

On donne aussi ce nom à la tête des arbres. Si les feuilles en sont jaunes , et si les branches les plus élevées sont mortes ou languis-

santes , alors l'arbre est ce que l'on appelle *couronné* ; il est sur le retour , et dépérit.

ÉTIOLEMENT , maladie des arbres privés de l'influence de l'air et de la lumière.

EXCROISSANCE. On donne ce nom à toutes les protubérances extraordinaires formées sur les arbres ; elles sont d'un bois très-dur , leurs fibres ont des directions très-bizarres. En général , cette maladie peut rendre un arbre suspect de bien des défauts. L'excroissance est produite par un développement de la partie ligneuse , qui s'est fait dans cet endroit avec plus d'abondance qu'ailleurs. On ignore quelle peut en être la cause : il n'a pas été possible d'en faire naître artificiellement sur les arbres.

Il y a encore des excroissances d'un autre genre : au lieu de former une grosseur que l'on pourrait comparer à une loupe , elles produisent , dans toute la longueur de la tige , une éminence qui dérange la forme ronde de l'arbre. C'est l'effet d'un coup de soleil , ou d'une forte gelée qui aura altéré les couches nouvellement formées ; l'effet de la sève qui tend à réparer l'altération , occasionne ce

bouleversement. Le tonnerre peut aussi produire bien des phénomènes de ce genre , lorsqu'il ne détruit pas l'arbre sur lequel il est tombé. Je fis une fois quatre lieues exprès pour aller voir , dans la forêt de Dusseldorp , un chêne sur lequel la foudre était tombée. Ce chêne , quoique d'un diamètre de quatre pieds , avait eu toutes ses fibres ligneuses séparées , et représentait le balai de Gargantua. On a vu tous les arbres d'une avenue être affectés , du même côté , de ce renflement. Il se forme sur le chêne , tantôt au pied , tantôt au milieu de sa tige , quelquefois à la naissance des branches , une petite verrue qui grossit insensiblement , qui ressemble ensuite à une grosse bosse ouverte par le milieu : cette excroissance se remplit de vers qui altèrent la sève ; elle s'étend tout autour de l'arbre , et le ferait périr , ou le rendrait absolument difforme. Pour obvier à cet inconvénient , il faut , dès l'hiver , enlever avec un fer bien tranchant tout l'espace qui est attaqué de ce mal ; en effacer les traces , de manière que le bois de l'arbre soit aussi uni dans cette partie que dans les autres. Dès le printems suivant , l'écorce commencera à recouvrir de tous côtés. *Voyez LOUPE.*

Je finirai cet article par citer un chêne curieux en ce genre , qui existe dans le village de Roy , situé sur la gauche de la grande route de Belfort à Lure , distant d'une lieue de cette dernière ville. Il a trente-neufs pieds de tour à sa base , tandis qu'au milieu de sa tige il n'a qu'environ vingt-un pieds , ce qui donne un rapport entr'eux comme 49 est à 169.

**GALLES.** On trouve sur les chênes une grande quantité de différentes espèces de galles ; elles proviennent de la piqure de certains moucheron qui y déposent leurs œufs. Elles ont la forme et la grosseur d'une petite noix , d'où on les nomme *noix de galle*.

**GELÉES.** Elles font de grands torts aux bois et aux plantations. Nous avons déjà indiqué les maladies qu'elles occasionnent.

**GELIVURE** , fente occasionnée par la gelée , qui produit le faux-aubier , la gelivure entre-lardée et les fentes.

**GOMME.** On trouve plus volontiers des sucsgommeux

gommeux dans certaines espèces que dans d'autres. La gomme ne paraît jamais que par des extravasions quelquefois funestes , mais toujours signe d'une maladie de l'arbre. Il semblerait , d'après ces observations , que la gomme ne doit être que le mucilage desséché ou le suc gommeux dont l'eau s'est évaporée ; car la gomme dissoute dans l'eau devient un mucilage qui reprend la forme de gomme , quand on l'expose de nouveau à l'air de manière que l'eau puisse s'en évaporer. Lorsqu'on s'aperçoit qu'un arbre a cette maladie , le plus court est de faciliter l'écoulement par des saignées faites à l'écorce.

GREFFE ou ENTE, opération qui consiste à substituer, ou une petite branche, ou un bourgeon, ou un rouleau d'écorce boutonné appartenant à un arbre qu'on veut multiplier , à la tige ou aux branches de celui qu'on veut greffer. L'union devient ensuite si intime, qu'il en résulte une seule plante végétante complète, quoiqu'elle soit composée des parties de deux plantes différentes, et pour l'ordinaire de deux végétaux différens dans leur espèce. C'est ici le cas de dire qu'*expérience passe science*. La pratique vaut donc mieux

ici que la théorie. On compte communément cinq sortes de greffe : 1°. la greffe en fente ; 2°. la greffe par approche ; 3°. la greffe en couronne ; 4°. la greffe en écusson ; 5°. la greffe en flûte ; auxquelles on ajoute la greffe à emporte-pièce , la greffe sur racines , et la greffe à bourgeons rapportés.

GRÊLE. C'est un fléau pour le plant d'un jeune semis , sur-tout si , étant chassée par un vent du nord violent , on néglige de couper les jeunes branches meurtries , et d'élaguer les plus endommagées des grands arbres.

Une forte grêle peut briser tout le plant d'un jeune semis ; cet accident devient plus fâcheux que l'incendie qui consume tout ce qui est hors de terre , parce que le feu ne prenant ordinairement dans les bois que pendant l'hiver ou au mois de ventôse , les jeunes arbres recepés tout de suite repoussent par le pied ; mais la grêle , tombée ordinairement dans le tems où les arbres sont dans leur plus grande action , les met dans un grand danger lorsqu'ils sont extrêmement maltraités. Dans ce cas il faut attendre jusqu'au mois d'août , et les receper avant le renouvellement de la sève qui survient à cette époque.

**GRUME.** C'est en général le bois couvert de son écorce , et non équarri. On vend beaucoup de bois en grume. Si on est long-tems sans enlever l'aubier , le bois s'échauffe , les vers s'y mettent et pénètrent jusqu'au cœur. On perd souvent une belle pièce de bois , faute de précaution. Le bois de hêtre et les bois blancs sont plus sujets que le chêne à fermenter au mois d'août , et à se corrompre. Les bois en grume sont sujets à se fendre au cœur , par les deux bouts sciés , sur-tout s'ils sont gros. On évite en partie ces gerçures , en empêchant l'action de l'air , ou en clouant une petite planche qui recouvre le milieu du tronc et le défende du hâle.

**GUI (le).** On peut le considérer comme une plante parasite ; il est assez rare dans les forêts. Le gui du chêne , si vanté , est presque introuvable.

**HEURT.** On a donné ce nom au mal qui se trouve à l'endroit de l'arbre dont l'écorce a été enlevée plus ou moins par quelque accident. Le mal est d'autant plus dangereux , qu'il reste des parties de l'écorce détachées et éclissées , qui servent ensuite de retraite

aux insectes. Les arbres qui sont aux enco-  
gnures , sont sujets à cet accident , si l'on  
n'a pas soin de les garantir.

JAUNISSE , maladie qui affecte un arbre ,  
et qui se manifeste sur-tout par la couleur  
jaune que les feuilles prennent. La jaunisse  
lente est produite par les mousses , les lichens ,  
les lierres , les fourmillières , etc. , qui inter-  
ceptent leur transpiration. Les excroissances  
qui se forment au pied de quelques arbres ,  
font aussi naître le même effet , en attirant le  
suc nourricier qui doit être en partie destiné à  
sustenter l'arbre. Les racines noyées ou qui  
ne peuvent pas s'étendre , occasionnent la  
même maladie ; c'est pour cela encore que  
les animaux qui rongent les racines , produi-  
sent semblable inconvénient. Enfin les arbres  
exposés à une chaleur trop forte , et qui ne  
sont pas arrosés , éprouvent cet accident ,  
ainsi que ceux qui ont reçu un coup de soleil.  
Les arbres vieux jaunissent dans leur feuil-  
lage , et cette couleur , qui est pour eux celle  
de la décrépitude , devient le pronostic de  
leur mort.

On comprend aisément que toute plante  
vit aux dépens de ce qu'elle reçoit , et qu'elle

périt quand sa nourriture est supprimée par une cause quelconque. On reconnaît aussi les symptômes du mal éprouvé par les arbres, en remarquant la couleur jaune des feuilles, puisqu'elles sont les organes élaborateurs de la nourriture des végétaux. C'est par la même raison que les feuilles inférieures sont souvent gonflées par une surabondance de suc qui, croupissant dans leur parenchyme, les fait passer à la couleur jaune, par l'altération que cet inconvénient produit.

LARDOIRE, en terme de bûcheron, est un éclat de bois plus ou moins long qui reste quelquefois sur la souche, et qui doit faire partie de l'arbre abattu. C'est une inattention du bûcheron, qui n'a pas fait son entaille assez profonde d'un côté, afin qu'elle passe le centre de l'arbre, ainsi qu'il est d'usage pour faire tomber l'arbre du côté qu'on veut.

LICHEN (le) est une plante parasite de la nature des mousses.

LIERRE (le) n'est pas une plante parasite, car il tient à la terre; mais il est très-avantageux de le détruire dans les forêts; il ne serre pas un arbre impunément.

**LOUPE**, excroissance végétale occasionnée par les contusions ou blessures ; et c'est pour cela qu'on les observe plutôt aux pieds des arbres que dans les autres parties. Les loupes sont produites, comme les autres protubérances, par le fluide nourricier arrêté plus ou moins dans son cours : ce fluide actif favorise le développement rapide de la partie de la plante qu'il baigne ; le dépôt qui se forme d'abord dans l'écorce, s'étend vers le côté qui lui fait la moindre résistance, et il se porte naturellement vers la circonférence.

**MALANDRE**, terme de charpentiers, pour exprimer les nœuds vicieux qui se trouvent dans les bois qu'ils travaillent.

**MONSTRE**, **MONSTRUOSITÉ**. On appelle ainsi, dans la physiologie des plantes, toutes les productions qui sont extraordinaires.

**MORT-BOIS**. On entend sous ce nom le bois des neuf espèces contenues en l'art. IX de la chartre normande de Louis X en 1315, de celle de François I<sup>er</sup>. en 1515, et dans l'ordonnance de 1669, qui sont : *saulx* ou le *saule* ; *marsaulx*, autre espèce de saule

qu'on appelle *saule des bois* ; *épinés* ; *puissnes* ; *seur*, qui est le *sureau* ; *aulnes* ; *genêts* ; *genièvres* et *ronces*. On peut joindre à ces neuf espèces le coudre sauvage , le fusain , le sanguin , le troëne et le houx. Le mot de *mort-bois* se dit par corruption de *mau-bois* ou *mauvais bois*.

MOUSINÉ est un bois piqué de vers , et qui se réduit en poussière.

MOUSSE ( la ) est une plante parasite qui dénote un arbre malade et qui tire à la pourriture , à moins que tout un canton de forêt n'en soit couvert ; car il suffit qu'un arbre en soit infesté , pour la propager sur tous les arbres voisins , par le moyen du vent qui transporte sa graine. On fait tomber la mousse en frottant ou raclant les arbres par un tems humide.

NŒUDS. *Voyez* BRANCHES. et BOURRELETS.

NOIX DE GALLE. *Voyez* GALLES.

PIEDS CORNIERS. Il est défendu , sous peine

d'amende , de couper les pieds corniers , c'est-à-dire , les gros arbres qui sont dans les encognures des ventes qui se font dans les forêts ; on les marque du côté qui regarde la ligne qui est à droite , et qui conduit à un autre pied cornier. On les marque aussi du côté qui regarde la ligne à gauche , et qui conduit à un autre pied cornier. Plusieurs personnes ont une excellente habitude , celle de laisser une ligne des tiges de la recrue tout autour de la vente ; par ce moyen on les distingue au premier coup-d'œil.

**PLAIE.** Il y en a de diverses espèces plus ou moins dangereuses : celles qui entament légèrement l'écorce , se guérissent d'elles-mêmes , comme nous l'avons déjà dit ; si elles attaquent le liber , elles forment des bourrelets ; enfin , si la plaie s'étend dans le bois parfait , les fibres ligneuses ne se rapprochent plus et ne se fondent plus ; et si le trou que fait la plaie est trop grand , le bourrelet ne se forme pas complètement , comme nous l'avons observé plus haut ; mais il va s'enfoncer dans la cavité du bois , et laisse un vide plus ou moins considérable suivant la grandeur du trou.

Le seul moyen pour guérir les plaies des arbres , c'est de leur ôter le contact de l'air , qui dessèche trop vite la partie qu'il touche ; on les recouvre pour cela avec de l'onguent de saint-fiacre.

**POURITURE, DISSOLUTION ou PUTRÉFACTION.** C'est la suite d'une effervescence extraordinaire et trop abondante. Les fibres ligneuses , par une grande fermentation , perdent leur solidité ; il ne subsiste plus alors d'adhérence entre les parties dont elles sont composées , et ces fibres se changent en une pulpe friable. Le bois pouri est totalement décomposé ; il se rompra plutôt en ligne transversale qu'en ligne à droit-fil, ce qui est tout le contraire du bois vif. Il y a une grande différence à faire entre un arbre pouri au pied et un qui serait pouri en tête : il est rare que la pouriture du bas monte bien haut , on trouve pour l'ordinaire le tronc sain à quatre ou cinq pieds à partir de la naissance des racines ; au lieu que la pouriture qui vient du haut , occasionnée par un abreuvoir ou gouttière , pénètre ordinairement jusqu'au fond.

**RABOUGRI** se dit d'un arbre tortueux,

nouveaux , de peu d'usage et de vilaine venue. La cause de ces défauts vient souvent de ce que , dans leur jeunesse , les arbres ont été abrutis par le bétail.

RAFFAU , en terme de forestier , est synonyme de *Rabougri*.

RETOUR. On appelle un *bois sur le retour*, celui qui cesse de croître et qui dépérit par la vieillesse. Les arbres qui se trouvent dans cet état , sont altérés au cœur , et leur bois est gras. On reconnaît qu'un arbre est affecté de ce mal , quand il forme , par les branches de sa cîme , une tête arrondie ; et de quelque grosseur qu'il soit , il a peu de vigueur. Il est dans le même cas lorsqu'il se garnit de bonne heure de feuilles au printems , que les feuilles en automne tombent avant les autres , et que celles du bas sont alors plus vertes que celles du haut. C'est encore un signe certain qu'un arbre est sur le retour , quand il se couronne , et qu'on s'aperçoit que les branches du haut dépérissent et meurent. On le reconnaît aussi quand l'écorce se détache du bois , et qu'elle se sépare , de distance en distance , par des gerçures , que l'on remarque en travers ; que

l'arbre est tourmenté , et qu'il éprouve une dégradation considérable. C'est à peu près la même chose s'il est chargé de mousse , de lichens , de champignons et d'autres plantes parasites. Est-il marqué de taches rousses ou noires , ces signes , qui marquent une grande altération dans l'écorce , pronostiquent que cette altération n'est pas moindre dans le bois. Lorsque les jets sont très-courts , que les couches de l'aubier sont menues , ainsi que les dernières couches ligneuses , on peut encore être assuré que l'arbre languit , dépérit et tire à sa fin. Les écoulemens de sève par les gerçures de l'écorce sont des signes de la prochaine destruction d'un arbre.

**ROULURE** , maladie du bois produite par une séparation qui s'opère entre les couches ligneuses des arbres. *Voyez* BOIS-ROULÉ.

**TONNERRE**. Un arbre frappé de la foudre , l'est ordinairement du haut en bas , il périt alors ; si cependant il n'y a que quelques branches arrachées et mutilées , il peut en revenir , pourvu qu'on ait soin de couper à fleur du tronc les branches rompues. *Voyez* EXCROISSANCE.

**VENTS.** C'est le plus terrible fléau des arbres. J'ai vu des vents abattre des portions de forêts; c'était l'affaire d'un instant. J'ai déjà indiqué un moyen palliatif. Les acacias , les châtaigniers greffés , etc. sont sujets à être éclatés du haut en bas par les ouragans ; ceux dont le tronc se divise naturellement en deux grosses branches de force égale , en sont presque toujours endommagés.

Pour prévenir cet inconvénient , qui est fâcheux pour un propriétaire qui a fait des plantations régulières , il faut , quand l'on élague , ne laisser qu'une maîtresse-branch : alors l'arbre plie plus également dans toute sa longueur , et cède aux divers mouvemens du vent. On ne peut garantir certaines espèces qu'en les étêtant tous les cinq ou six ans.

**VERGLAS.** La gelée qui reprend avec force après un dégel , glace non-seulement l'eau qui est à la superficie des branches , mais encore l'humidité qui a pénétré l'écorce et l'aubier. Il paraît donc que ce dernier souffre par le froid plus que toute autre partie. C'est alors que le verglas est plus pernicieux aux arbres que les plus fortes gelées : l'écorce et l'aubier périment dans la partie la plus exposée

au soleil , pendant que les côtés opposés , qui sont restés fortement gelés , sont sains et saufs. Les arbres placés au midi sont donc plus sujets que les autres à cet accident , et c'est une des causes de ce qu'on appelle *gelivure entrelardée* , qui est un défaut produit par une portion plus ou moins grande d'aubier et d'écorce désorganisés , qui est placée entre deux couches de bois vif. Elle diffère du faux-aubier , en ce que celui-ci enveloppe le bois dans toute sa circonférence et lui sert d'étui , tandis que la gelivure n'en couvre qu'une partie. Comme il n'y a aucun remède à ces accidens , nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article ; nous observerons seulement que les maladies extérieures sont plus faciles à guérir que celles de l'intérieur de l'arbre , ou dont la cause est cachée sous la superficie de la terre. Il est des arbres qui , par leur mauvaise disposition , ont des vices intérieurs auxquels on ne peut remédier , soit que la nature les ait formés ainsi , ou que des accidens les ait rendu tels. Quand on voit quelques arbres ainsi attaqués , on doit les faire arracher pour servir de bois de chauffage , et les faire remplacer , si le cas l'exige.

On peut consulter , sur cette matière , le

second volume de l'Histoire naturelle des Arbres, par Duhamel, page 170 ;

Hernert, sur les Forêts de Prusse abattues par le vent. Leipsick, 1798 ; 4. Recueil xx, page 383.